



Government of Canada
Privy Council Office

Gouvernement du Canada
Bureau du Conseil privé

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre
2023

Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023.

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission du Bureau de Conseil privé.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Bureau du Conseil privé
85, rue Sparks, Pièce 1000
Ottawa ON Canada K1A 0A3
info@pco-bcp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023.

This publication is also available in English: Quarterly Financial Report for the quarter ended December 31, 2023.

CP1-17F-PDF
ISSN : 2818-1018

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
 - Changements importants quant aux autorisations
 - Changements importants quant aux dépenses
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le présent rapport financier trimestriel doit être lu en parallèle avec le Budget principal des dépenses et les rapports financiers trimestriels précédents. Pour en apprendre davantage sur le BCP, veuillez visiter le [site Web du BCP](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen, mais a été remis au Comité ministériel de vérification du BCP et comprend les observations des membres du Comité.

Mandat

Le BCP soutient l'élaboration et la mise en œuvre des programmes stratégique et législatif du gouvernement du Canada, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé, qui est également secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

Le BCP a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en appuyant le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet.

Les trois rôles principaux du BCP sont les suivants :

1. Conseiller de manière professionnelle et non partisane le premier ministre, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale.
2. Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet et contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement.
3. Encourager un rendement élevé et la responsabilisation au sein de la fonction publique.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du BCP accordés par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2023-2024 et les Budget supplémentaires des dépenses (A) et (B). Ce rapport financier trimestriel a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier (comptabilité axée sur les dépenses) conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

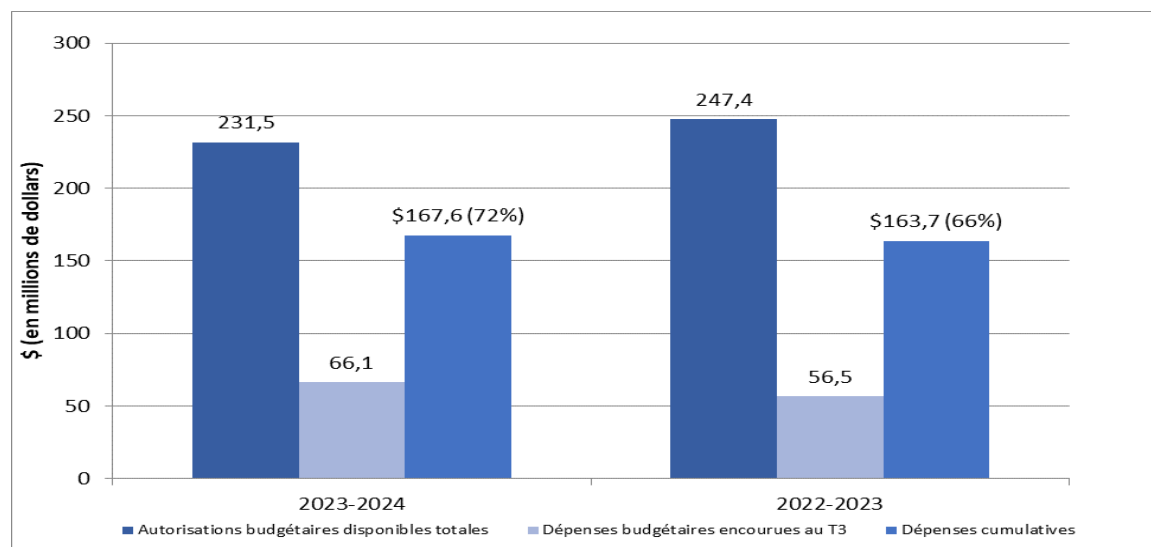
Le BCP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels¹ lesquels font partie du processus de production de rapports sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votes par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section expose les principaux éléments ayant contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et des dépenses réelles pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2023.

Le BCP a dépensé environ 72 % de ses autorisations disponibles à la fin du troisième trimestre de 2023-2024, contre 66 % en 2022-2023 (voir le graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1: Comparaison des autorisations budgétaires disponible totales et des dépenses budgétaires nettes totales au troisième trimestre des exercices 2023-2024 et 2022-2023

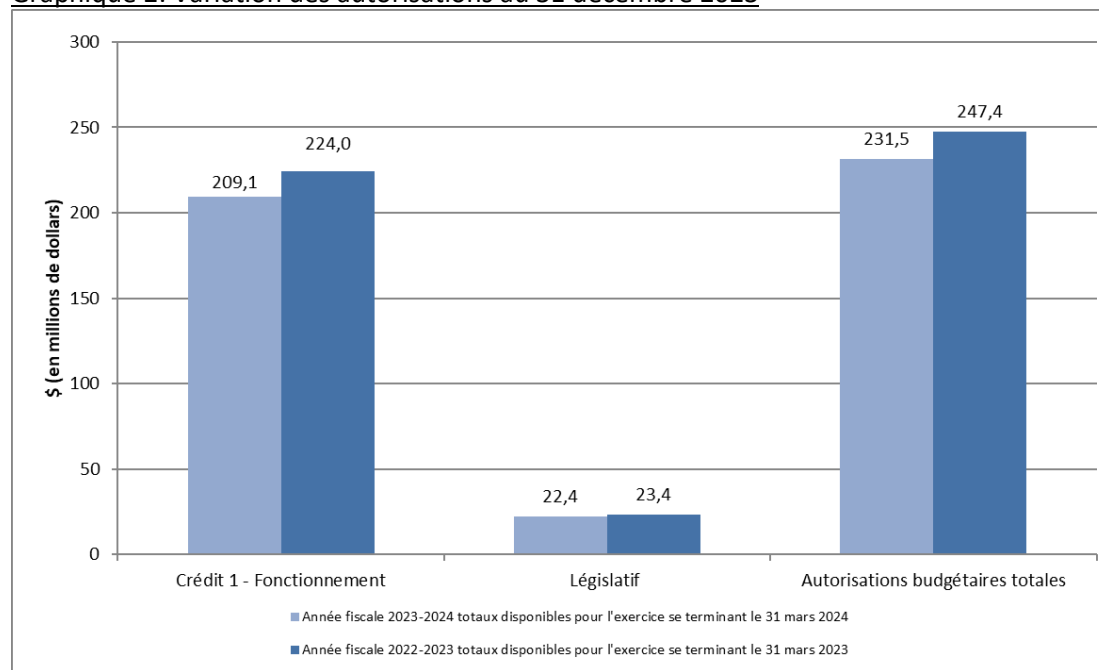


¹ Les notes afférents aux états financiers ministériels annuels comprennent un rapprochement entre les résultats selon la comptabilité d'exercices intégrale et les autorisations de dépenser.

Changements importants quant aux autorisations

D'après le graphique 2 ci-dessous en date du 31 décembre 2023 et l'annexe A, qui se trouve à la fin de ce document, les autorisations totales dont dispose le Bureau du Conseil privé (BCP) s'élèvent à 231,5 millions de dollars en 2023-2024, comparativement à 247,4 millions de dollars au 31 décembre 2022, ce qui représente une diminution nette de 15,9 millions de dollars ou de 6 %. La diminution nette des autorisations de 15,9 millions de dollars s'explique principalement par le financement temporaire de l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse et de la Commission d'enquête sur l'ordre public. Les commissions d'enquête sont des organisations indépendantes, mais elles sont présentées dans les états financiers du BCP. Ceux-ci sont partiellement compensés par une augmentation du financement destiné aux ajustements salariaux et aux paiements rétroactifs des employés liés aux augmentations des taux de rémunération des employés, ainsi que des fonds pour renforcer le commerce intérieur.

Graphique 2: Variation des autorisations au 31 décembre 2023



Changements importants quant aux dépenses du trimestre

Les dépenses du troisième trimestre ont totalisé 66,1 millions de dollars, soit une augmentation nette de 9,7 millions de dollars (17 %) par rapport aux 56,5 millions de dollars dépensés pendant la même période en 2022-2023. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2023-2024 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Exercice 2022-2023 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Variation en \$	Variation en %
Personnel	52 936	41 562	11 374	27 %
Transports et communications	1 558	1 335	223	17 %
Information	887	1 401	(514)	(37 %)
Services professionnels et spéciaux	8 411	12 400	(3 989)	(32 %)
Location	533	204	329	161 %
Services de réparation et d'entretien	250	157	93	59 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	220	45	175	389 %
Acquisition de machines et de matériel	2 701	3 200	(499)	(16 %)
Paiement de transfert	(9)	739	(748)	(101 %)
Autres subventions et paiements	(52)	66	(118)	(179 %)
Dépenses budgétaires brutes totales *	67 436	61 109	6 327	10 %
Moins les revenus affectés aux dépenses	(1 288)	(4 617)	3 329	(72 %)
Dépenses budgétaires nettes totales	66 148	56 492	9 656	17 %

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués

Personnel :

L'augmentation globale de 11,4 millions de dollars des dépenses en personnel est principalement due aux ajustements salariaux et aux paiements d'indemnités rétroactives et uniques aux employés liés aux augmentations des taux de rémunération. D'autres **augmentations** significatives sont dues au calendrier des recouvrements de salaire auprès d'autres ministères.

Services professionnels et spéciaux :

La diminution de 4,0 millions de dollars des services professionnels et spéciaux est principalement attribuée à la réduction des frais juridiques découlant de l'achèvement de la Commission d'enquête sur l'ordre public.

Paiement de transfert :

Les paiements de transfert ont diminué de 0,7 million de dollars car l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse a complété ses activités principales en mai 2023. Le montant négatif est dû au calendrier des recouvrements des coûts partagés auprès de la province de la Nouvelle-Écosse.

Les revenus affectés aux dépenses :

La diminution de 3,3 millions de dollars pour les revenus nets en vertu d'un crédit est principalement due à une baisse des coûts recouverts au troisième trimestre de 2023-2024 pour les services internes tels que les services de gestion financière, de ressources humaines et de technologies de l'information pour l'initiative de communications sécurisées pour le leadership national fournis à d'autres ministères, par rapport à la même période en 2022-2023.

Changements importants quant aux dépenses cumulatives

Les dépenses depuis le début de l'exercice totalisent 167,6 millions de dollars, soit une augmentation nette de 3,9 millions de dollars (2%) par rapport aux 163,7 millions de dollars dépensés durant la même période en 2022-2023. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 2

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2023-2024 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Exercice 2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2022	Variation en \$	Variation en %
Personnel	138 676	120 958	17 718	15 %
Transports et communications	4 193	4 063	130	3 %
Information	2 778	4 003	(1 225)	(31 %)
Services professionnels et spéciaux	18 862	25 663	(6 801)	(27 %)
Location	2 764	4 979	(2 215)	(44 %)
Services de réparation et d'entretien	532	277	255	92 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	667	248	419	169 %
Acquisition de machines et de matériel	4 276	5 387	(1 111)	(21 %)
Paiement de transfert	33	1,984	(1 951)	(98 %)
Autres subventions et paiements	491	831	(340)	(41 %)
Dépenses budgétaires brutes totales *	173 273	168 393	4 880	3 %
Moins les revenus affectés aux dépenses	(5 665)	(4 673)	(991)	21 %
Dépenses budgétaires nettes totales	167 608	163 720	3 889	2 %

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué

Personnel :

L'augmentation globale de 17,7 millions de dollars des dépenses en personnel est principalement due aux ajustements salariaux et aux paiements d'indemnités rétroactives et uniques aux employés liés aux augmentations des taux de rémunération. D'autres augmentations importantes sont dues aux calendriers des recouvrements de salaires auprès d'autres ministères, à l'embauche de personnel supplémentaire pour améliorer la capacité du ministère et à la création d'un secrétariat dédié à la protection civile pour soutenir le ministre de la Protection civile

Information :

La diminution de 1,2 million de dollars en information est principalement attribuée à la réduction des dépenses liées aux services professionnels de communication découlant de l'achèvement de l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse et de la Commission d'enquête sur l'ordre public.

Services professionnels et spéciaux :

La diminution de 6,8 millions de dollars en services professionnels et spéciaux est principalement attribuée à la réduction des frais juridiques découlant de l'achèvement de l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse et de la commission d'enquête sur l'ordre public. Ceci est partiellement compensé par une augmentation des services juridiques fournis au rapporteur spécial indépendant.

Location :

La diminution de 2,2 millions de dollars des loyers est principalement due à une réduction de la location d'équipement de communications vidéo liée à l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse et à une réduction de la location d'immeubles de bureaux liée à la commission d'enquête sur l'ordre public, puisque les activités principales ont été achevées en mai et mars 2023, respectivement.

Acquisition de machines et de matériel :

La diminution de 1,1 million de dollars est principalement liée à la réduction des achats de matériel informatique en 2023-2024 par rapport à 2022-2023.

Paiements de transfert :

Les paiements de transfert ont diminué de 2,0 millions de dollars alors que l'enquête publique conjointe sur la tragédie d'avril 2020 survenue en Nouvelle-Écosse a terminé ses activités principales en mai 2023.

Risques et incertitudes

Les principaux risques financiers pour le BCP résident dans la nécessité de réaffecter les ressources ministérielles pour faire face aux problèmes qui peuvent surgir de façon inattendue compte tenu de l'horizontalité, de la complexité et de la portée croissantes du travail effectué au BCP. Dans le cadre de son rôle de coordination, le BCP doit être en mesure d'aborder les questions émergentes à court terme et de gérer les dépenses nécessaires dans le cadre de ses propres autorisations de dépenses, ou de gérer la trésorerie jusqu'à ce que des autorisations de dépenses accrues soient approuvées.

Le BCP a identifié d'autres principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la réalisation de son mandat et de sa situation financière. Ces risques concernent des domaines tels que la cybersécurité, la gestion de l'information et la sécurité des données, ainsi que le recrutement et le maintien des employés.

Le ministère continuera de gérer efficacement ses risques existants et émergents grâce à la collaboration, à la mobilisation et à l'échange de conseils d'experts et de pratiques exemplaires avec d'autres ministères et organismes fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des partenaires communautaires, le secteur privé, des homologues internationaux et son comité ministériel d'audit.

En tant qu'organisme central, le BCP joue un rôle de premier plan dans la culture du service public. En tirant parti de sa position, le BCP sera en mesure de capitaliser sur les opportunités, tout en répondant et en atténuant les impacts négatifs potentiels sur la capacité du gouvernement à protéger et à faire progresser les intérêts nationaux et internationaux du Canada.

Changements importants quant aux opérations, au personnel et aux programmes

En octobre 2023, Jeffery Hutchinson a assumé le rôle de sous-secrétaire du Cabinet (Enquête publique sur l'ingérence étrangère), qui relève de la conseillère à la sécurité nationale et au renseignement.

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les opérations et les programmes au cours du trimestre.

Approbation des cadres supérieurs :

John Hannaford
Greffier du Conseil privé et
Secrétaire du Cabinet

Matthew Shea
Secrétaire adjoint du Cabinet, Affaires et
services ministériels et Dirigeant principal
des finances

Ottawa, Canada
Le jeudi 29 février 2024

ANNEXE A

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

ÉTAT DES AUTORISATIONS *(non vérifié) (note 2)*

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	209 139	60 568	150 906	224 007	51 348	148 289
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 008	5 477	16 430	23 051	5 026	15 079
Premier Ministre - Salaire et allocation automobile	194	49	147	190	48	144
Leader du gouvernement à la Chambre des communes - Salaire et allocation automobile	95	22	62	93	23	69
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile - Salaire et allocation automobile	-	-	32	93	23	69
Président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre de la Protection civile et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada - Salaire et allocation d'automobile	95	32	32	-	-	-
Ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités - Salaire et allocation automobile	-	-	-	-	23	69
Autorisations budgétaires totales	231 530	66 148	167 608	247 433	56 492	163 720
Autorisations totales	231 530	66 148	167 608	247 433	56 492	163 720

Remarque 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (y compris gel budgétaires).

Remarque 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE B

Bureau du Conseil privé

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) (*note 2*)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses budgétaires:						
Personnel	186 544	52 936	138 676	181 024	41 562	120 958
Transports et communications	5 083	1 558	4 193	4 365	1 335	4 063
Information	4 159	887	2 778	5 305	1 401	4 003
Services professionnels et spéciaux	23 849	8 411	18 862	32 504	12 400	25 663
Location	6 143	533	2 764	6 947	204	4 979
Services de réparation et d'entretien	2 042	250	532	3 135	157	277
Services publics, fournitures et approvisionnements	447	220	667	556	45	248
Acquisition de machines et de matériel	11 762	2 701	4 276	13 018	3 200	5 387
Paiements de transfert	-	(9)	33	2 393	739	1 984
Autres subventions et paiements	3	(52)	491	3 630	66	831
Dépenses budgétaires brutes totales	240 033	67 436	173 273	252 877	61 109	168 393
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus	(8 502)	(1 288)	(5 665)	(5 444)	(4 617)	(4 673)
Total des revenus affectés aux dépenses	(8 502)	(1 288)	(5 665)	(5 444)	(4 617)	(4 673)
Dépenses budgétaires nettes totales	231 530	66 148	167 608	247 433	56 492	163 720

Remarque 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour chacun des exercices financiers respectifs et accordées par le Parlement à la fin du trimestre (y compris gel budgétaires).

Remarque 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.